



**TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL ET INTERURBAIN :  
UN PREMIER GESTE DU GOUVERNEMENT**

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 4 FÉVRIER 2020** – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) accueille positivement le premier geste du gouvernement du Québec en faveur du transport collectif régional et interurbain avec la bonification des programmes disponibles. En effet, le ministre des Transports, M. François Bonnardel, a notamment annoncé que l'aide financière minimale pour un organisme de transport en milieu rural passe de 75 000 à 100 000 \$ et pourra désormais atteindre un maximum de 375 000 \$, soit 100 000 \$ de plus que dans l'ancienne mouture. Par ailleurs, l'aide financière pour maintenir ou développer un parcours d'autobus interurbain passe de 150 000 \$ à 185 000 \$, et celle pour contrer la fermeture imminente d'un trajet sera désormais de 100 000 \$, une hausse de 25 000 \$.

« C'est un premier signal que nos représentations en faveur d'une prise en considération des enjeux de transport collectif dans les régions du Québec portent leurs fruits. La mobilité des personnes et des services de transports efficaces ne sont pas uniquement des enjeux propres aux grands centres urbains. », a déclaré Mme Claire Bolduc, présidente de la CPAT et préfète de la MRC de Témiscamingue.

« Bien que cette annonce représente un pas dans la bonne direction, celle-ci n'occulte en rien l'importance de la tenue d'un sommet sur le transport collectif régional interurbain, et ce, considérant l'absence d'une stratégie globale en faveur de la mobilité durable sur l'ensemble du territoire québécois et j'entends à ce titre, toutes les régions du Québec. », a ajouté M. Martin Ferron, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

**UN SOMMET SUR LE TRANSPORT COLLECTIF INTERURBAIN**

Rappelons que dans le cadre de la Tournée régionale sur le financement de la mobilité au Québec, la CPAT a déposé à M. Claude Reid, député de Beauharnois et adjoint parlementaire du ministre des Transports du Québec, les résolutions et appuis de 18 territoires de MRC ainsi que de plusieurs associations en provenance de partout au Québec. Rappelons aussi que dans le cadre d'un avis déposé au ministère des Transports, la CPAT dénonçait l'absence chronique d'investissement et de stratégie gouvernementale en ce qui a trait au transport collectif interurbain dans les régions du Québec.

« Je pense qu'il faut accueillir ce geste du gouvernement comme une reconnaissance de l'importance du transport collectif rural et interurbain pour nos citoyens et nous entendons poursuivre nos démarches en faveur de la mise en place d'une véritable stratégie avec la tenue d'un Sommet », a ajouté Mme Diane Dallaire, préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda.

« Les montants supplémentaires annoncés sont les bienvenues et nous attendons avec impatience les prochains gestes du gouvernement afin qu'en termes de transport collectif, les régions comme l'Abitibi-Témiscamingue ne soient plus dans l'angle mort du gouvernement », a conclu M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC Abitibi.

**LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.



CONFÉRENCE DES PRÉFETS  
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**SOURCE :** Francis Bérubé  
Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue  
Cellulaire 819 856-4402

